Bureau syndical
Force Ouvrière

Ministère de la Culture
3 rue de Valois
Paris 1er

Ministère des Outre-mer
27 rue Oudinot
Paris 7ème

Paris, le 24 mars 2020

Madame la Ministre des Outre-mer,
Monsieur le Ministre de la Culture,

Maintenez France 4 et France Ô !

Face à la crise du Covid19, France Télévisions fait bloc et mobilise toutes ses antennes.

Dans le contexte de confinement, le quotidien de plus de 66,5 millions de Français est bouleversé : enfants, parents, salariés, étudiants, retraités. L'audiovisuel public a adapté dans l'urgence ses programmes et montre aux yeux de tous, sa formidable singularité.

France 2, France 3, Franceinfo:, assurent la continuité de l'information, y compris en proximité. Les salariés travaillent dans des conditions très difficiles en ne reniant pas leurs convictions d'engagement pour le service public.

France 4 et France 5 ont placé l'éducation et la culture au centre de nos préoccupations, les chaînes proposant dès le 23 mars des cours de classe à la maison.

France Ô maintient fortement le lien avec nos territoires d'outre-mer en diffusant les journaux et en proposant une offre variée de divertissements. Le site de Malakoff est aussi la régie finale de l'essentiel des 1ères Outre-mer.

Quasiment tous les français ont dans ces temps difficiles accès gratuitement à tous ces services : la mission cardinale de France Télévisions allouée par l'Etat est donc respectée. A cela s'ajoute la qualité de la prestation offerte que personne ne peut nier.

L'utilité de toutes les chaînes de France Télévisions est donc démontrée. Car c'est en priorité vers le service public que les citoyens se tournent en temps de crise.

Pourtant, le 9 août prochain, l'Etat a décidé de supprimer la diffusion TNT de France 4 et France Ô. Des plans pour le passage de ces chaînes sur internet ont été mis en place mais ont dû être stoppés dans l'urgence.

Par exemple, le pacte de visibilité des Outre-mer ne peut pas être correctement appliqué. France 3 ne peut diffuser que 6 mn par jour d'information provenant des Outre-mer et sur des créneaux peu porteurs. De même, nous savons que la plateforme numérique a été repoussée, contrairement à France 4.

Clairement, nous ne serons donc pas prêts pour l'échéance. L'application unilatérale de ces décisions pourrait dès lors avoir des conséquences mortifères pour la survie de ces marques du service public. Elles pourraient ne jamais s'en relever. Stratégiquement, il y a donc lieu de suspendre la décision de supprimer France 4 et France Ô.

Parallèlement, le confinement provoque un engorgement de la diffusion par internet. De nombreux Français se plaignent d'être désormais « en zone blanche ou en zone grise ». Ils n'ont plus de connexion avec leur réseau. Certains se plaignent de cette disparité entre les territoires, d'où l'impérieuse nécessité de maintenir une diffusion TNT de toutes les chaînes de l'audiovisuel public.

Nous vous rappelons Madame, Monsieur les Ministres, que le maintien de ces chaînes sur la TNT n'engendre aucun surcoût pour les budgets de l'audiovisuel public.

C'est pourquoi Force Ouvrière France Télévisions vous demande d'agir le plus rapidement possible : suspendez immédiatement la décision de supprimer France 4 et France Ô du paysage audiovisuel Français.

Avec nos salutations républicaines,

Jean-Paul Etchegaray
Secrétaire du CSE Malakoff – France Ô

Claude Lauret
Délégué Syndical Central
En charge de l'Outre-Mer

Océan Grenier
Trésorier CSE Siège France.tv – France 4
Délégué Syndical Central

Eric Vial
Secrétaire général FOFrance.tv
Délégué Syndical Central